

Angoulême, le 29 JAN. 2021

**Convocations adressées à tous les
membres du conseil communautaire
Envoyée le**

Direction des Ressources
Service Administratif

Madame la conseillère communautaire et chère collègue,
ou
Monsieur le conseiller communautaire et cher collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du **CONSEIL
COMMUNAUTAIRE** qui aura lieu le :

**Jeudi 4 février 2021 à 17 h 30
A l'Espace CARAT
Salle Rubis
54 avenue Jean Mermoz à L'ISLE D'ESPAGNAC**

pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour joint.

Je vous prie de croire, Madame la conseillère communautaire et chère collègue, Monsieur le conseiller communautaire et cher collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,



Xavier BONNEFONT



INFORMATION RELATIVE A LA PRESENCE DU PUBLIC

LORS DES REUNIONS DE CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN PERIODE DE COUVRE-FEU

Afin de lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19 virus et dans l'impossibilité de respecter les règles sanitaires en vigueur au sein de la salle du conseil du siège de l'agglomération, le conseil communautaire du 4 février 2021 se tiendra à l'Espace Carat à L'Isle d'Espagnac.

Accueil du public : Le public y est accueilli dans la limite des places disponibles et dans le respect des règles de sécurité c'est-à-dire, en la circonstance, port du masque, respects des gestes barrières et de la distanciation sociale.

Couvre-feu : Une partie du conseil communautaire se tenant en dehors des horaires de couvre-feu, le public peut être présent. Cependant, il devra quitter la salle avant le début du couvre-feu, tout en prenant en compte ses délais de route, afin d'être chez lui à l'heure du début du couvre-feu.

Le secrétariat des assemblées